

« Lettre à »

Luce Des Aulniers

Santé mentale au Québec, vol. 8, n° 1, 1983, p. 157-158.

Pour citer ce document, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/012987ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Je souscris à la loi d'unicité énoncée dans l'article de monsieur Clermont, et j'y ajoute que la mort reste invariablement du domaine de la solitude. Ils meurent tous seuls, même si une ou des personnes sont présentes à leur sortie de scène. Ils meurent seuls. Ça ne veut pas dire isolés nécessairement de ceux qu'ils désirent voir près d'eux (et ceux-là pourraient même ne pas être la famille ou les amis, qui pourraient eux-mêmes désirer ne pas y être). Ça pourrait être un accompagnateur (pas un guide) qui, n'en déplaise à monsieur Carette, pourrait parfois être un professionnel; et la famille pourrait parfois — ça s'est vu souvent — être en harmonie avec ce choix du mourant sans se sentir intruse.

Le mourant a le droit de choisir où, comment et avec qui il mourra, et il a également le droit de ne pas suivre les livres de recettes du bien-mourir,

qu'ils aient été écrits par Kübler-Ross, Gesell ou par des nouveaux curés du mourir dans l'état de grâce socialiste.

Accompagner le mourir d'une personne qui vous désire près d'elle, c'est un peu comme du jazz : ça s'écrit mal, ça n'a que peu de lois, ça s'improvise par bouts, c'est parfois extrême et d'allure incohérente; mais la plupart du temps ça demande une bonne oreille et au moins une bonne technique de base, quand ce n'est plus.

D'accord donc que la mort ne soit pas confisquée au mourant, à son détriment, par les professionnels de la santé, et qu'elle lui soit laissée en propre, mais gare aux professionnels de la sociale-réflexion qui sont en voie de la lui confisquer à leur tour et de la rendre obscène.

Yves Quenneville
Hôpital Notre-Dame

• • •

Le 22 avril 1983

Mme Marie Guertin
Rédactrice en chef
Santé mentale au Québec

Chère Madame,

Par la présente, j'aimerais me permettre de vous communiquer certains constats relativement à la publication et à la diffusion du numéro de *Santé mentale au Québec* (vol. VII, n° 2, 1982) traitant du mourir.

Au moment où l'on trouve en librairie nombre d'ouvrages sur la mort et le mourir, en très grande majorité de provenance américaine et européenne, on peut dire qu'une publication québécoise sur la question arrive à point nommé : à titre illustratif, précisons que le Centre de Documentation du Certificat de 2^e cycle en Thanatologie ne recense pas plus de 5% de ses 800 monographies et articles spécialisées qui soient d'auteur(s) québécois.

Certes, cette publication n'est pas parfaite : nous avons déjà souligné à nos collègues auteur(e)s et au comité de rédaction comment d'une part, le traitement majoritaire du contenu de cette publication risque de «psychologiser» la mort, et

comment d'autre part, la position de «l'objet» ne se fait pas toujours selon les règles traditionnelles de méthodologie scientifique.

Mais c'est précisément à partir de ces faiblesses, somme toute fort relatives, que ce numéro de *Santé mentale au Québec* est intéressant. On y perçoit comment traiter de la mort comme objet de connaissance et champ d'études n'est pas aisé si on ne veut pas reproduire les erreurs des plus «vieilles» sciences, à savoir la disjonction, la fragmentation, pour ne pas dire la production d'un savoir mort. Or une des premières étapes de ce cheminement épistémologique imposé par le sujet lui-même est d'en traiter par le premier rapport qui lie la nature/culture à la mort, à savoir un *rapport à l'existentiel*.

Il nous semble que c'est pour cette raison que la perspective dominante de ce numéro en est une d'expression de l'expérience du mourir vue du point de vue principalement des « survivants ». C'est peut-être pour cela également que son discours oscille entre le discours scientifique et le discours populaire. En ce sens, poser les questions sur la mort et le mourir nous les fait forcément poser différemment, dans un cadre élargi.

Mais la pertinence sociale de ce numéro ne se situe pas uniquement dans ce qu'il nous permet d'analyser sur le discours sur la mort, en Amérique

du Nord, dans la culture québécoise. Bien plus, son propos permet de dégager de grandes questions en direction de la psychologie, de l'anthropologie, de l'économie politique, de la sociologie, dans un langage accessible : en ce sens, cette publication est un précieux outil de travail pour qui veut d'une part confronter sa pratique d'intervenant auprès des mourants mais aussi situer ses pratiques dans l'humus social qui leur donne un sens. Il est, je l'espère, le premier d'une série de travaux qui pourront en partir et en systématiser les intuitions, les esquisses de recherches, les pistes d'interrogations.

En ce sens, une publication de ce genre nous apparaît essentielle, ne serait-ce que parce qu'elle pose, définit et reprend certains aspects du mourir

qui sont de plus en plus collectivement interrogés : les quelques 300 exemplaires vendus par le Certificat de 2^e cycle en Thanatologie en sont un indice, sans compter plus que le double de demandes qui nous adviennent et auxquelles nous ne pouvons répondre, l'édition étant épuisée. Nous estimons que ce manque est affligeant, pour nous, en tant que programme cherchant à «théoriser» sans tuer l'objet de notre recherche, et pour la population de qui nous recueillons énormément de demandes de consultation et d'outils de réflexion sur la mort.

Luce Des Aulniers
Directrice

Certificat de 2^e cycle en Thanatologie



MOURIR : UN PROCESSUS QUI DÉBUTE AVANT LA PHASE TERMINALE

«La découverte – et la production – de l'espace comme substrat neutralise toutes les formes de réalités. Les corps deviennent des espaces équivalents sur lesquels viennent s'inscrire des marques. Tous les corps sont alors des média, «ils sont égaux en droit». L'équivalence généralisée s'institue dans l'invention d'une morne platitude : l'ère du code s'ouvre. Il s'agit de régler la circulation des flux sur un espace neutre. L'espace de la mort vient de faire son apparition. La mort s'exprime dans cette surface plane silencieuse, dans cette soumission aux signes qui viennent s'y graver. La mort se fige dans la table de l'arrière-plan. Mort des populations indigènes, des cultures, des modes de vie, destruction implacable du moindre pôle de résistance. L'espace neutre racle la vie au plus près.» (Stourdzé, 1973, p. 100)

Le dernier numéro de *Santé mentale au Québec* (vol. VII, n° 2, 1982) me semble un lieu pertinent pour examiner les traces de ce qui, en gestation depuis quelques années, peut se nommer en tant que véritable mouvement (professionnel?) de pratiques novatrices en matières d'approche des mourants.

Mon propos se présente comme un commentaire émis sur la base d'une réflexion en cours dans une recherche personnelle concernant la construction bio-culturelle du cancer¹. Je m'intéresserai particulièrement ici aux écrits reliés aux approches d'accompagnement des mourants.

'Psychologiser' la mort

Les écrits de Kübler-Ross nous ont tous éveillés à une nouvelle conscience des attitudes de négation que l'entourage adopte devant la mort : ils eurent le mérite de stimuler une réflexion et une critique en mettant à jour les mécanismes de production des interdits en jeu dans nos interactions avec ceux qui 'interpellent notre propre mort'. Ils ont aussi stimulé les psychologues cliniciens à découvrir un champ nouveau d'intervention qui peut s'exercer en milieu hospitalier ou en bureau privé. À ce qui apparaît dans l'institution hospitalière comme une mort froide, gérée par la technomédecine, face à un corps réduit 'à la peau et aux os', ils opposent un monde où la parole du mourant laisse entendre en tant que moment de vie intense à partager, à humaniser, à s'approprier. Les mourants nous disent quelque chose de notre vie, de la vie.

Sans nier l'importance de cette prise de conscience qui se concrétise dans des projets institutionnels ou des orientations psycho-thérapeutiques précises, il me semble utopique de croire qu'une réorganisation du mourir ne se fera que par une bienveillante volonté 'd'écoute' : un peu comme si, la seule libération de la parole du mourant, l'expression et la reconnaissance des sentiments qui lui seraient propres, pourraient nous laisser croire à une 'autre mort'. Bien que ces interve-